

# Ma Vie

AU PAYS DU MONT-BLANC

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Bulletin d'information intercommunal n° 14 - octobre 2016



Les Petits  
Asticots  
2016



Pays du Mont-Blanc  
communauté de communes

- L'ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ
- LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
- LA PRÉVENTION DES INONDATIONS
- LES RENCONTRES ALPINES



Bien vivre au Pays du Mont-Blanc est une priorité pour notre Communauté de Communes. La convention « Habiter Mieux » que j'ai signée avec le Préfet permettra de mobiliser plusieurs millions d'euros d'aides de l'État pour la rénovation énergétique de vos habitations.

Protéger les personnes et les biens est désormais un des rôles de l'intercommunalité, avec la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) confiée au SM3A. Nous sommes les premiers en Haute-Savoie, ce qui sera un atout pour bénéficier des subventions nécessaires aux travaux d'investissement contre les inondations.

Enfin, à l'occasion de cette rentrée, je tiens à vous rappeler l'attachement de notre territoire à la jeunesse. Au travers du Pass' Scolaire d'abord qui a évolué et qui peut être utilisé par nos jeunes, été comme hiver, à prix imbattable, sur toutes les remontées mécaniques. Pour finir, je donne rendez-vous aux enfants et à leurs parents au festival des Petits Asticots que chacun attend avec impatience.

Bonne rentrée !

**Georges Morand**

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc



Abonnez-vous à la newsletter, envoyez votre adresse mail à [communication@ccpmb.fr](mailto:communication@ccpmb.fr)

Si le bulletin intercommunal n'est pas distribué chez vous et que vous souhaitez le recevoir, envoyez une demande par mail à : [communication@ccpmb.fr](mailto:communication@ccpmb.fr) ou téléchargez-le sur [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)

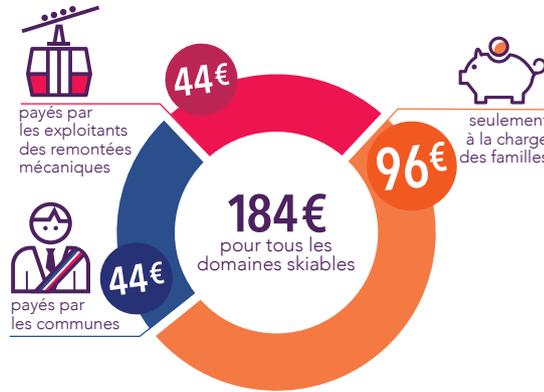
#### LE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

648, chemin des Prés Caton - 74190 Passy - 04 50 78 12 10  
 Directeur de la publication : Georges Morand  
 Co-directeur : David Ben Sadoun  
 Rédaction, conception graphique et réalisation : Service Communication - infographie - Crédit Photo : © CCPMB / Éric Thiolère / Touch & Taste / Aline Pissard / Mairie de Domancy  
 Dépôt légal à parution : à venir -  
 Tirage : 26 000 exemplaires - ISSN : à venir  
 «Ma Vie» est distribué gratuitement dans tous les foyers des 10 communes. Impression sur papier recyclé.  
 Les informations relayées dans ce bulletin peuvent être modifiées en fonction des décisions prises par les élus intercommunaux.  
 Impression : imprimerie Monterrain

# ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Jeunesse

## PASS' SCOLAIRE 2016/2017



Afin de faciliter au maximum l'accès de nos jeunes aux sports de montagne, le Pass' Scolaire est devenu annuel pour ses 10 ans, en 2015. Les détenteurs du Pass' ont ainsi pu profiter des remontées mécaniques des domaines skiables du Pays du Mont-Blanc été comme hiver. Fort de ce succès avec 4187 bénéficiaires, le Pass' Scolaire 2016 / 2017 reste annuel pour un tarif toujours inchangé et imbattable : 96 €.

Dès le 3 octobre, les jeunes de moins de 18 ans, scolaires et apprentis des Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix et de la commune de la Giettaz sont invités à retirer leur bon d'échange auprès de leur mairie et de l'Office de Tourisme de Sallanches en fournissant deux justificatifs de domicile (avis d'imposition, montant masqué et facture d'eau ou d'électricité), un certificat de scolarité et une photo d'identité récente. Ils doivent ensuite se présenter avec ce bon d'échange aux caisses des remontées mécaniques pour retirer leur forfait qui peut être chargé directement sur la carte des années précédentes. *Renseignements : 04 50 78 12 10*

## Espaces valléens

### ESPACE SAISONNIERS

La Communauté de Communes soutient l'Espace Saisonniers Pays du Mont-Blanc. Ce service situé dans les locaux de la mairie de Megève en période hivernale met tout en œuvre pour accueillir, orienter, informer, et aider les saisonniers et leurs employeurs. Une manière de participer pleinement à l'augmentation de la qualité de l'activité touristique du territoire. C'est aussi un véritable espace de convivialité profitant à tous. *Contact : Adeline Morin au 06 08 30 96 34 - saison@maison-emploi.com*



SaisonArvePMB

## Patrimoine

### PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Pourquoi pas au Pays du Mont-Blanc ? C'est la réflexion conduite par les deux communautés de communes voisines. Créé en 1985, le label Pays d'Art et d'Histoire est attribué par le Ministère de la Culture aux territoires qui souhaitent mettre en valeur la richesse de leur patrimoine culturel. La forte présence des sports d'hiver et de l'alpinisme fait peut-être oublier que le Pays du Mont-Blanc dispose de grandes richesses patrimoniales et culturelles, avec une particularité exceptionnelle : c'est le « berceau du tou-



risme de montagne ». Les réflexions continuent sur l'opportunité d'un label, mais déjà ce travail a permis de confirmer la nécessité de faire de notre patrimoine et de notre culture des atouts touristiques à part entière et un moyen efficace de diversifier le tourisme, notamment en intersaisons.

### MONSIEUR LÉONARD BRONDEX



Maire de Domancy de 2011 à 2014, M. Brondex s'était fortement impliqué dans la création de la CCPMB, insufflant une dimension constructive et une volonté d'aller de l'avant dans les débats.

Suite à son décès, le 15 août dernier, la CCPMB s'associe à la douleur de la famille et lui présente ses condoléances.

# ACTUALITÉ EN IMAGE



## 1. TRANSPORT SCOLAIRE

Cette année encore, la CCPMB a géré l'inscription au transport scolaire des quelques 3000 jeunes, bénéficiaires de ce service et organisé le transport de ces élèves de leur domicile à leur établissement scolaire.

## 2. INAUGURATION DE L'ALPAGE DE CHEVAN

L'alpage de Chevan, restauré dans le cadre du Plan Pastoral Territorial, grâce à des fonds européens était inauguré le 9 septembre.

## 3. PROJECTION DU FILM SUR LES SÉJOURS TRANSFRONTALIERS

Le film tourné par la CCPMB pour présenter les séjours transfrontalier a été projeté le 16 septembre, à l'occasion des 25 ans de l'Espace Mont-Blanc. Le public a pu ainsi découvrir ces randonnées, réunissant des jeunes français, italiens et suisses, organisées chaque année autour du Mont-Blanc.

## 4. LANCER D'UN OUTIL D'AIDE AU COVOITURAGE

Dans le cadre du Plan de Déplacement Inter-Entreprises du Parc d'Activité Économique du Mont-Blanc dont elle est à l'origine (voir *Ma Vie* n°12), la CCPMB lance un outil d'aide au covoiturage pour les employés des entreprises participantes.

Du  
CIRQUE !

Du  
THÉÂTRE !

De la  
MUSIQUE !

De la  
DANSE !



## LES PETITS ASTICOTS SONT DE RETOUR

au Pays du Mont-Blanc du 22 au 27 octobre pour agiter, émerveiller, faire rire les petits, les tout petits et leurs parents.

Informations et réservations : [www.les-petits-asticots.com](http://www.les-petits-asticots.com)

L'actu du festival est également à suivre toute la semaine sur Globule radio, la radio faite par les enfants, pour les enfants sur [www.globule-radio.fr](http://www.globule-radio.fr)



# À VOTRE SERVICE

## 48 JEUNES

français, italiens et suisses, âgés de 11 à 16 ans, ont participé aux séjours transfrontaliers cet été.

4 randonnées organisées avec l'Espace Mont-Blanc pour découvrir la vie du milieu alpin commun aux trois pays qui entourent le mont Blanc.

### SUR INTERNET

L'actu de la Com'Com  
[www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr) et sur Facebook

L'air de votre commune  
[www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr)

### PENSION CANINE

Réservez une place pour la pension de votre chien  
[www.chenil-mont-blanc.com](http://www.chenil-mont-blanc.com)  
ou 04 50 47 17 41 / 06 86 93 45 60

#### Parcours ludique

La pension canine propose un parcours santé ludique aux chiens pensionnaires. 12 € les 20 minutes.

#### Lavage de votre chien

Désormais, le personnel de la pension canine est équipé pour laver votre chien à la fin de son séjour. À partir de 25 € selon la taille et le type de poil de votre animal.

### PISCINE INTERCOMMUNALE AU PARC THERMAL DU FAYET

#### Ouverture au public

(en période scolaire)

Lundi 12h à 14h

Jeudi 12h à 13h30

Vendredi 12h à 14h et 18h à 21h30

fermeture de la caisse à 20h30

Samedi 9h à 12h

### ÉVÈNEMENT

#### London Ski Show

Du 27 au 30 octobre, les offices de tourisme du Pays du Mont-Blanc participent au célèbre salon londonien dédié aux sports d'hiver grâce à l'aide de la CCPMB.

## UN SYSTÈME DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES OPTIMISÉ ET HARMONISÉ



La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc modifie l'organisation du service de collecte des ordures ménagères. Par souci d'économie et d'optimisation de ce service, les bacs roulants d'ordures ménagères vont laisser la place à des points de tri sélectif constitués de colonnes aériennes, voire de conteneurs enterrés ou semi-enterrés. D'abord, sur le secteur du coteau de Passy pendant le mois d'octobre, cette opération aura ensuite vocation à se généraliser sur l'ensemble du territoire. L'adaptation des usagers à ces changements et l'engagement de tous pour l'environnement doivent garantir la propreté de notre territoire.

### Quel est l'intérêt de ce changement de mode de collecte ?

**Patrick Kollibay** (Vice-Président en charge des ordures ménagères) : Le système actuel de collecte n'est pas optimal car il existe plusieurs types de contenants : bacs roulants, conteneurs semi-enterrés et colonnes aériennes, ce qui oblige le passage de deux camions différents. En remplaçant les bacs roulants, un même camion pourra ramasser tous les contenants, l'économie attendue pour l'intercommunalité est de 60 000 € par an. Avec ces économies, nous pourrions continuer à installer progressivement des conteneurs semi-enterrés plus propres pour les usagers comme pour les agents de collecte. Ces changements de pratiques permettent également d'encourager le tri des déchets grâce à la présence des trois flux (ordures ménagères, emballages et verre) sur tous les sites.

### Cela aura-t-il un impact sur le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

**PK** : Bien sûr, nous conserverons le taux le plus bas tout en continuant à moderniser la collecte. L'objectif est un taux moyen pour tous les contribuables de 7,26% à compter de 2018. C'est encore inférieur aux 7,75% de 2011 qui étaient déjà parmi les plus bas de Haute-Savoie. C'est la vertu de l'intercommunalité : nous mutualisons les moyens à la bonne échelle, pour faire mieux, à moindre coût.

### Concrètement, comment sait-on quels secteurs sont concernés et où trouver les nouveaux points de collecte ?

**PK** : Tous les habitants concernés recevront un courrier les informant des dates de remplacement avec un plan joint pour visualiser les nouvelles implantations des points de collecte. De plus les bacs roulants destinés à être remplacés vont être dotés d'autocollants avec la nouvelle implantation des points 15 jours avant l'opération. ■



Des colonnes aériennes de ce type remplaceront progressivement les bacs roulants.

## DES CONSEILS GRATUITS ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX DANS LE LOGEMENT



C'est parti ! Le programme « Habiter Mieux » commence au Pays du Mont-Blanc, avec à la clé des conseils gratuits délivrés par des experts techniques et des aides financières conséquentes pour réaliser des travaux et des économies d'énergie.

Ce projet répond à toutes les exigences du développement durable. « Grâce aux aides de l'État et à la mobilisation des crédits de nos communes, ce programme permettra d'aider financièrement les propriétaires qui en ont le plus besoin à rénover leur logement, tout en préservant l'environnement et en faisant travailler les artisans de notre territoire » se réjouit Georges Morand, Président de la Communauté de Communes.

### Prêt d'un thermo kit et permanences gratuites mensuelles en partenariat avec Prioriterre.

Des techniciens vous apportent des conseils gratuits sur les questions de rénovation, de maîtrise d'énergie, de financement des travaux par le biais d'aides publiques...

Vous pouvez emprunter à l'accueil de la CCPMB (contre une simple caution) un thermo kit comprenant différents instruments de mesure pour faire un état des lieux complet de votre logement et débiter les déperditions d'énergie et d'eau. Un technicien analysera les résultats pour vous aider à diagnostiquer les faiblesses de votre logement et vous proposer des solutions de rénovation adaptées.

Prioriterre vous renseigne au 04 50 67 17 54

#### Permanences

- Les 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public, 109 rue Justin, Sallanches.
- Les 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB, 648 rue des Prés Caton, Passy.

### Lancement du programme « Habiter Mieux » au Pays du Mont-Blanc.

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous habitez ou que vous souhaitez louer ? L'association Soliha (ex Act-Habitat) vous accompagne gratuitement pour identifier les travaux de rénovation thermique les plus efficaces et monter votre dossier de demande de subvention. L'aide est à la fois technique, administrative et financière.

L'enveloppe globale des subventions est estimée à 4 millions d'euros. L'objectif est d'améliorer 320 logements sur 5 ans avec des subventions pouvant atteindre 70 % du montant des travaux grâce aux aides de l'Etat (ANAH programme Habiter Mieux), du Département et de la CCPMB.

Soliha vous renseigne au 04 50 09 99 32 du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h – [accueil@act-habitat.asso.fr](mailto:accueil@act-habitat.asso.fr)

#### Permanences

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public, 109 rue Justin, Sallanches
- Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB, 648 rue des Prés Caton, Passy. ■

**12 000 €\***

d'aides et primes par logement  
(\*jusqu'à 12 000 € pour 20 000 €  
de travaux hors taxes)

**4 000 000 €**

d'aides, dont 200 000 €  
financées par la CCPMB

## LA GEMAPI : INVESTIR DÈS AUJOURD'HUI POUR NOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE NOS ENFANTS



Cette année des travaux ont été réalisés sur le territoire de la CCPMB pour prévenir les inondations sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve.

### Rappelez-nous ce qu'est la GEMAPI

**Etienne Jacquet** (Vice-Président en charge de l'environnement et Maire des Contamines-Montjoie) : Il s'agit de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations. Auparavant, les communes s'en chargeaient, exclusivement sur leur territoire et dans la mesure de leurs

moyens. Consciente de la menace que peuvent représenter les nombreux cours d'eau qui la traversent, la CCPMB a voulu se charger de cette compétence dès juillet 2015 pour procéder à des travaux d'envergure afin de prévenir les inondations et de protéger la population.

Le but de la GEMAPI est de protéger les personnes et les biens.

Pour cela, nous devons préserver les espaces de fonctionnement des cours d'eau, réaliser des aménagements de protection tels que les digues, surveiller et entretenir les cours d'eau et les ouvrages pour prévenir les inondations et enfin, intervenir pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau lorsqu'il y en a besoin.

### Qu'a réalisé la Communauté de Communes depuis qu'elle a récupéré cette compétence l'été 2015 ?

**EJ** : La CCPMB a choisi de confier la gestion de la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), expert dans le domaine, pour réaliser les études et les travaux. Le SM3A a, par exemple, procédé à des curages de cours d'eau (voir encadré). Il pose aussi régulièrement des repères de crues pour sensibiliser les populations aux

risques naturels et garder la mémoire du risque d'inondation.

Ces interventions sur les cours d'eau sont évaluées à 2,3M € qui sont désormais financés par le SM3A grâce à la participation de l'État et de la Communauté de Communes et non plus par les communes comme c'était le cas avant le transfert de compétence.

### Quelles répercussions auront ces investissements sur la vie des habitants ?

**EJ** : En définitive, cette mutualisation des moyens, qui permet une optimisation des coûts importante n'est plus à charge directe des communes et nous permet d'engager des travaux d'une ampleur impossible à assumer par une commune isolée.

Désormais, la gestion des rivières ne s'arrête plus à la frontière de chaque commune mais est assurée de leur source à leur em-

bouchure. Cette mutualisation à l'échelle de tout le territoire permet d'assurer une gestion cohérente des cours d'eau.



**Cet investissement d'aujourd'hui est nécessaire pour assurer notre sécurité à l'avenir**



Dès l'imposition de cet automne, les contribuables payeront environ 10 €, un montant très inférieur aux limites fixées par la loi (40 €) et largement justifié si l'on veut se doter de cette sorte « d'assurance-prévention » contre les inondations. La totalité de la somme est versée au SM3A qui gère l'ensemble des cours d'eau du territoire.

Je tiens à souligner qu'il s'agit d'un investissement essentiel pour assurer la sécurité des biens et des personnes, à l'échelle de nos dix communes, mais aussi sur l'ensemble de la vallée de l'Arve dont nous devons souligner la solidarité amont/aval. Cet investissement d'aujourd'hui est nécessaire pour assurer notre sécurité à l'avenir. ■

## QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE LA GEMAPI :

### Été 2016 - les travaux d'entretien

- Megève : curage du Glapet terminé en août.
- Les Contamines-Montjoie : nettoyage des matériaux charriés dans le lit du nant de l'Arrête en juin et intervention sur des enrochements dans le lit du Bonnant tout l'été.

### Le 27 août 2016 - les travaux d'urgence

- Passy : curage du ruisseau de Merderay et du bac de rétention du ruisseau de la Combe pour contrer les débordements.
- Domancy : curage du ruisseau de l'Etang pour contrer les débordements et curage du bac du Chaurraz en prévention. Dégagement du bac du Chaurraz pour rétablir des d'écoulements normaux.

### Travaux de prévention des risques (PAPI)

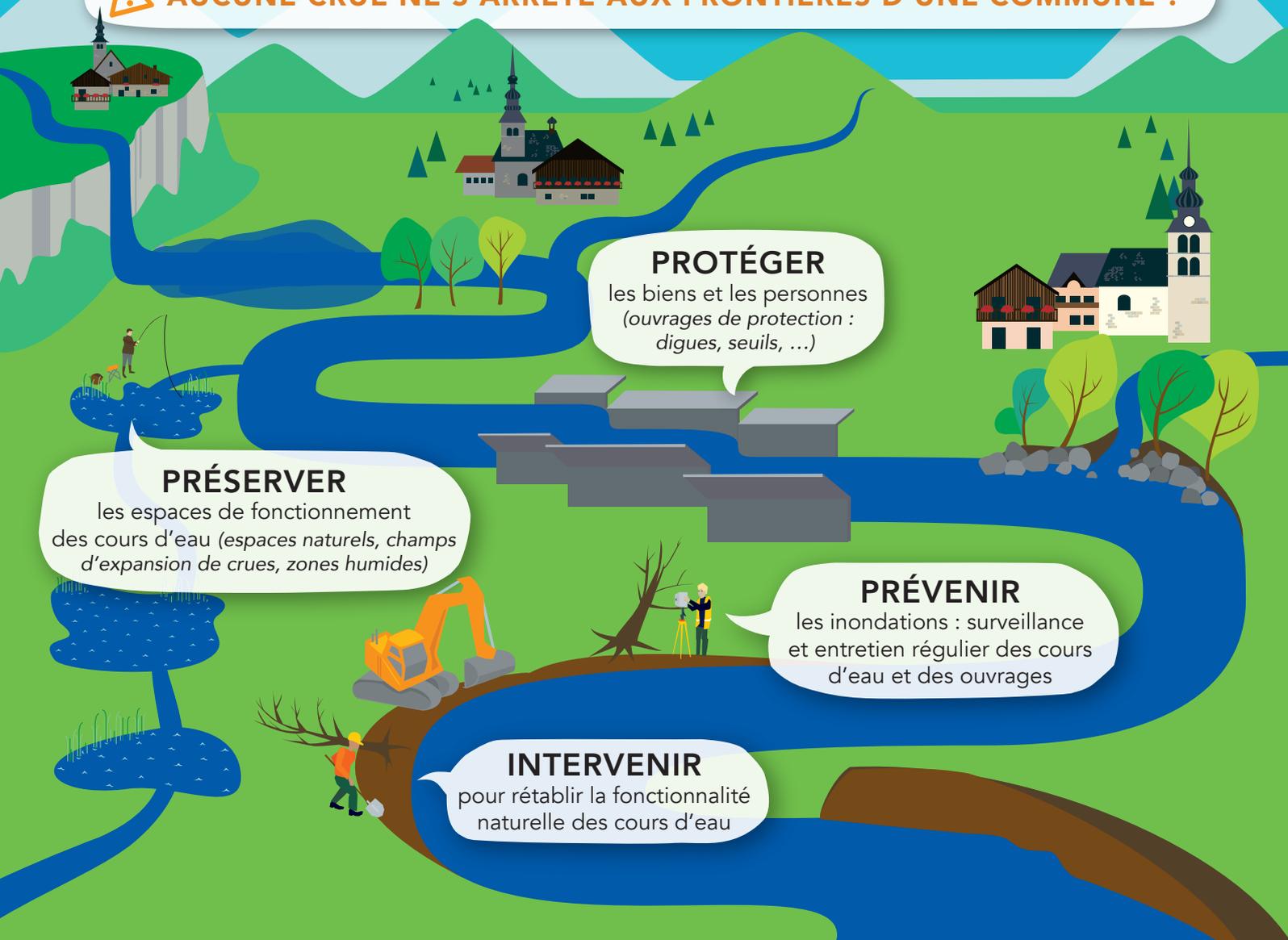
- Les Contamines-Montjoie : déboisement de la plage de dépôt du Nant d'Armanette entre septembre et novembre 2016 pour un montant total de travaux estimé à 4M €.
- Études préalables à la réalisation de travaux sur le Nant Bordon à Passy et la Bialle à Sallanches.
- Études d'identification des zones d'expansion de crue du bassin versant de l'Arve pour optimiser les aménagements de protection contre les crues en moyenne et basse vallée.

### L'aménagement des milieux et les études de danger

- Expertise de l'état des digues de protection du Nant de Cruy à Passy et du Nant d'Arbon et du Nant d'Arvillon à Domancy en mai 2016.



**AUCUNE CRUE NE S'ARRÊTE AUX FRONTIÈRES D'UNE COMMUNE !**



**PROTÉGER**  
les biens et les personnes  
(ouvrages de protection :  
digues, seuils, ...)

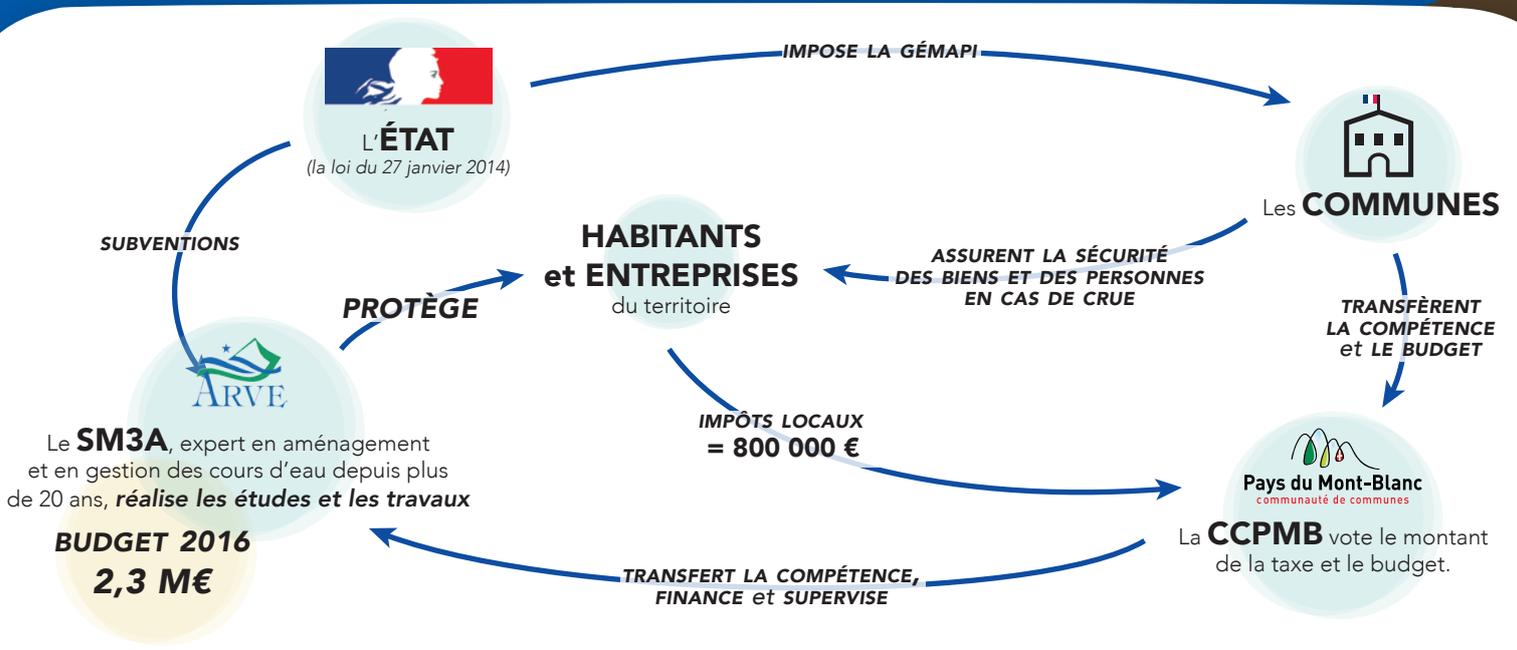
**PRÉSERVER**  
les espaces de fonctionnement  
des cours d'eau (espaces naturels,  
champs d'expansion de crues,  
zones humides)

**PRÉVENIR**  
les inondations : surveillance  
et entretien régulier des cours  
d'eau et des ouvrages

**INTERVENIR**  
pour rétablir la fonctionnalité  
naturelle des cours d'eau

Avec la GEMAPI, l'ensemble des cours d'eau des 10 communes de la CCPMB est géré par un unique organisme compétent : le SM3A, en lien avec les propriétaires riverains. La mutualisation des moyens à l'échelle du territoire permet d'engager des travaux d'une ampleur impossible à assumer par une seule commune.

**Une solidarité de proximité amont/aval est indispensable pour assurer la sécurité des biens et des personnes vivant le long des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve.**



**Les scolaires au cinéma.**

Chaque année, dans le cadre des Rencontres Alpines, des séances de cinéma destinées aux scolaires sont organisées en partenariat avec le Ciné Mont-Blanc.

Afin qu'un maximum d'élèves puisse y participer, la Communauté de Communes propose aux établissements scolaires la prise en charge du transport pour se rendre au cinéma. Ainsi, l'an dernier, 51 classes du territoire ont pu assister en avant-première à la projection du film *Les Saisons* de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud.

« nous nous sentons particulièrement concernés par la thématique choisie car la forêt couvre près d'un tiers de notre territoire. »

**Une information sur les forêts à destination des professionnels et des particuliers.**

Cette année, Les Rencontres Alpines traiteront du thème des forêts. La CCPMB, acteur local de la gestion des forêts fera donc partager son expérience lors d'une journée destinée aux élus et aux techniciens de l'environnement le 16 novembre mais aussi le dimanche 20 novembre, lors de la journée d'animation pour le grand public.

**Renseignements :**

[www.rencontresalpines.org](http://www.rencontresalpines.org)  
[www.centrenaturemontagnarde.org](http://www.centrenaturemontagnarde.org)

# DÉCOUVRIR LA CCPMB

## LES RENCONTRES ALPINES S'ENRACINENT AU PAYS DU MONT-BLANC

**Du 14 au 25 novembre Le Centre de la Nature Montagnarde à Sallanches organise la 10<sup>e</sup> édition des Rencontres Alpines. Cet événement à la portée internationale aborde chaque année un thème clé de notre environnement montagnard. Cette année les organisateurs vous invitent à vous interroger sur la forêt, son rôle, sa gestion, son écosystème... au travers de projections de films, de débats et d'animations.**

Depuis dix ans, Les Rencontres Alpines nous questionnent sur la vie en montagne, dans les Alpes ou dans des contrées lointaines. Les changements climatiques, l'agriculture de montagne, la biodiversité... autant de thèmes abordés au fil des ans, en compagnie d'invités

de renommée internationale comme Nicolas Hulot en 2012 ou Jacques Perrin en 2014.

Cette année, la manifestation s'articulera autour des problématiques liées à la forêt en compagnie du botaniste Francis Hallé. Quatre soirées ciné-débat permettront de découvrir la vie et le rôle des forêts à travers le monde ainsi que les dangers qui les menacent. Une journée de conférences et de visites sera réservée aux professionnels de la filière bois et aux élus tandis que le grand public sera accueilli au Centre de la Nature Montagnarde à Sallanches le dimanche 20 novembre pour profiter d'animations, d'expositions et de conférences. Les scolaires quant à eux, ont la possibilité d'assister à la projection d'un grand film en rapport avec le thème abordé (*lire ci-contre*).

« Nous avons à cœur de soutenir Les Rencontres Alpines, un événement qui sait aborder des problématiques auxquelles nous, habitants des Alpes, sommes confrontés chaque jour et qui complète à merveille le travail de sensibilisation que la Communauté de Communes mène toute l'année avec nos animateurs nature. Et cette année, nous nous sentons particulièrement concernés par la thématique choisie car la forêt couvre près d'un tiers de notre territoire. » ajoute Etienne Jacquet, Vice-Président en charge de l'environnement et Maire des Contamines -Montjoie. ■

